
Date de Convocation
22/09/2022
Date d’Affichage
23/09/2022

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice 18
Présents 15
Votants 16

OBJET :

**Accès au bâtiment
communautaire « La
Passerelle » –
dénomination de voie
nouvelle**

L’an deux mille vingt-deux, le quatre octobre à 19 h 00
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la
Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel
DUPONT

Etaient présents : Michel DUPONT, Olivier DUBREUCQ, Anne
SEILLE, Xavier GIRARD, Gilles RONSE, Pierre WAUQUIER, Eric
LAUWAGIE, Valérie DEVENDEVILLE, Olivier TYTGAT, Jean-
Michel HAVEZ, Emilie VANDERBAUWEDE, Emmanuelle
AUMARD, Anne DAMIE, Rénaud DUREUX, Aurore PENNORS
Absents ayant donné procuration : Hélène FOUACHE
Absents excusés : Philippe LAQUAY-PINSET, Amandine TEYS
Secrétaire de séance : Aurore PENNORS

Dénomination de la voie nouvelle desservant le bâtiment à
vocation économique dénommé au permis de construire « la
Passerelle », depuis le rond-point de la RD 549

Le Conseil Municipal,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment
l’article L.2121-29,

CONSIDERANT qu’il appartient au conseil municipal de
délibérer sur la dénomination des rues, des places publiques,
et des bâtiments publics,

CONSIDERANT la demande de la communauté de communes
Pévèle Carembault de rendre hommage à Monsieur Christian
Maille, figure importante du territoire qui a en son temps
porté l’identité de la Pévèle au sein de la Région via
notamment Pévèle 2000, auteur des diverses éditions des
livrets « Ennevelin la Rurale » ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l’unanimité d’attribuer le nom de :

« Rue Christian Maille » à la voie nouvelle desservant le
bâtiment communautaire « la Passerelle », édifié dans le
secteur de Canchomprez et accessible depuis la RD 549.

Fait et délibéré à Ennevelin,
le 4 octobre 2022,
Le Maire,
Michel DUPONT

Secrétaire de séance
Aurore PENNORS

